

Espalion, le 27 novembre 2023

Convocation

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister au Comité Syndical du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Haut Rouergue qui aura lieu le :

Mardi 5 décembre à 18h00
A la Mairie de Gabriac

L'ordre du jour portera sur :

- Administration générale du PETR du Haut Rouergue
 - o Approbation du procès-verbal du 18 octobre 2023
 - o Désignation d'un référent déontologue
 - o Approbation du rapport d'activités 2022 du PETR
- Projet de territoire
 - o Approbation avenants Bourg-Centre Occitanie pour les communes d'Estaing et de Saint-Geniez-d'Olt-et-d'Aubrac
 - o Point d'avance sur l'étude mobilité du PETR
 - o Approbation candidature du PETR du Haut Rouergue à l'appel à projets « A vélo 3 »
- Ressources Humaines
 - o Suite à donner au poste chargé de mission Paysage
 - o Suite à donner au poste chargé de mission Petites Villes de Demain
 - o Revalorisation forfait repas
- Finances
 - o Décision modificative n°1
 - o Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2024
- Questions diverses
 - o Calendrier 2024

Si vous ne pouvez pas participer à la réunion, je vous saurais gré de bien vouloir transmettre l'invitation et l'ordre du jour à votre suppléant(e) et d'informer le secrétariat du PETR du Haut Rouergue.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Président,
Jean-Michel LALLE





Délégués Titulaires et Suppléants :

Communauté de Communes des Causses à l'Aubrac : Marc BORIES (suppléant Bruno VEDRINE), David MINERVA (suppléante Catherine SANNIE CARRIERE), Alain VIOULAC (suppléant Yves BIOULAC), Hervé LADSOUS (suppléant André CARNAC), Christine PRESNE (suppléant Christophe BERNIE), Christian NAUDAN (suppléant Raphaël BACH).

Communauté de Communes Comtal Lot et Truyère : Nicolas BESSIERE (suppléante Nathalie COUSERAN), Bernard BOURSINHAC (suppléant Benoît RASCALOU), Jean-Michel LALLE (suppléante Magali BESSAOU), Éric PICARD (suppléante Yolande BRIEU), Jean-Luc CALMELLY (suppléant Benoît BARRAL), Bernard SCHEUER (suppléant Jean PRADALIER).